

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 156-SCE-352

concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 156^e réunion tenue le mardi 7 mai 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée;

ATTENDU l'étude d'impact documentaire réalisée par la bibliothèque de l'UQO concernant les besoins en ressources documentaires pour le programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée;

ATTENDU la résolution UQO-DTS-300-1496 de l'assemblée départementale du 15 avril 2024 concernant l'adoption des descriptifs des activités d'enseignement du programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée;

ATTENDU la résolution 2-CPTS-Infertilité et procréation assistée du comité de programmes de deuxième cycle en travail social du 16 avril 2024 concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée;

ATTENDU les précisions apportées par madame Isabel Côté, professeure au Département de travail social, et madame Sabrina Zeghiche, chargée de cours au Département de travail social;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Longpré, appuyée par monsieur Martin Laberge,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle sur l'infertilité et la procréation assistée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 156-SCE-353

concernant le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 156^e réunion tenue le mardi 7 mai 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social;

ATTENDU la résolution UQO-DTS-1485 de l'assemblée départementale du Département de travail social du 19 février 2024 concernant l'adoption des descriptifs des activités d'enseignement du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social;

ATTENDU la résolution 4-CPTS-DESS travail social du comité de programmes en travail social du 16 avril 2024 concernant le projet de création du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social;

ATTENDU les précisions apportées par monsieur François Aubry, professeur au Département de travail social et responsable des programmes de deuxième cycle en travail social, et madame Josée Grenier, professeure au Département de travail social et coresponsable des programmes de deuxième cycle en travail social;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Farida Djoudi, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en travail social.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 156-SCE-354

concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 156^e réunion tenue le mardi 7 mai 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU la résolution 2-CPDCTS-Protection de la jeunesse du comité de programmes de deuxième cycle en travail social du 16 avril 2024 concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU la résolution 282-DPP-1958 de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 15 avril 2024 concernant l'adoption des descriptifs de cours du programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse ainsi que du protocole d'entente convenu entre le Département de travail social et le Département de psychoéducation et de psychologie au sujet des modalités de gestion du programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU la résolution UQO-DTS-300-1495 de l'assemblée départementale du Département de travail social du 15 avril 2024 concernant l'adoption des descriptifs de cours du programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU la résolution UQO-DTS-300-1494 de l'assemblée départementale du Département de travail social du 15 avril 2024 concernant l'adoption du protocole d'entente convenu entre le Département de travail social et le Département de psychoéducation et de psychologie au sujet des modalités de gestion du programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU le protocole d'entente convenu entre le Département de travail social et le Département de psychoéducation et de psychologie au sujet des modalités de gestion du programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse;

ATTENDU les précisions apportées par madame Geneviève Pagé, professeure au Département de travail social, et madame Vicky Lafantaisie, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Longpré, appuyée par monsieur Pierre-Paul Morin,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 156-SCE-355

concernant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) : la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, avec essai (1905) et avec mémoire (3898) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines (3596)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 156^e réunion tenue le mardi 7 mai 2024 à 9 h et ajournée au mercredi 8 mai 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 401-CE-3266 de la commission des études du 19 janvier 2023 approuvant le dossier d'évaluation périodique des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) : la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, avec essai (1905) et avec mémoire (3898) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines (3596);

ATTENDU le projet de modification des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) : la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, avec essai (1905) et avec mémoire (3898) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines (3596);

ATTENDU la résolution DRI-22-04-2024-1797 de l'assemblée départementale du Département de relations industrielles du 22 avril 2024 adoptant les nouveaux descriptifs de cours et les triptyques de modification de cours;

ATTENDU la résolution MRI-2024-04-23-46 du comité de programmes de deuxième cycle en relations industrielles du 23 avril 2024 adoptant le projet de modification des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) : la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, avec essai (1905) et avec mémoire (3898) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines (3596);

ATTENDU les explications de madame Lucie Côté, responsable des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Pierre-Paul Morin, appuyée par madame Caroline Longpré,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines (RIRH) : la maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines, avec essai (1905) et avec mémoire (3898) et le diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles et en ressources humaines (3596).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 156-SCE-356

concernant la mise à jour du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études et de la liste des programmes dits « exempts »

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 156^e réunion tenue le mardi 7 mai 2024 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

ATTENDU la proposition du calendrier 2023-2033;

ATTENDU la proposition de mise à jour de la liste des programmes dits « exempts »;

ATTENDU les explications de madame Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Raëf Gouiaa, appuyée par monsieur Carl Bouchard,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études d'approuver :

- le calendrier d'évaluation périodique des programmes 2023-2033;
- la mise à jour de la liste des programmes dits « exempts ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études